

TRAVAUX ORIGINAUX

CARDIOPATHIE ET MARIAGE.

DR ARTHUR SIMARD *Prof. à l'Université Laval.*

L'Hygiène, qui veille à prévenir les maladies et l'aggravation de celles déjà existantes, s'est depuis longtemps occupée de la question, à savoir, si l'on doit permettre et conseiller le mariage, à une jeune fille ou femme en état d'affection cardiaque. Car, l'un des buts du mariage, n'est-il pas vrai, c'est la procréation des enfants, et la jeune fille qui se marie, se met dans la position de devenir enceinte, et doit être en état de supporter les fatigues inhérentes à son état de grossesse, de son accouchement et des suites de couches, trop souvent traversées d'accidents.

Quelle doit être la réponse du médecin, à la jeune fille qui vient lui demander une opinion formelle, de laquelle, peut dépendre sa destinée future ?

En d'autres termes, peut-on permettre le mariage à une jeune femme atteinte de lésion cardiaque, quelqu'en soit la nature ?

Autrefois, il y a à peine 10 ans, la discussion n'était pas longue ; la constatation d'une lésion orificielle, suffisait au médecin pour qu'il se prononçât pour la négative, tant il était d'opinion courante, qu'une telle lésion, était incompatible avec l'évolution d'une grossesse normale. Aujourd'hui, l'on paraît en être un peu revenu de cette sévérité draconienne et grâce aux travaux récents du Dr Chs Vinay, de Lyon, en particulier, on tâche de se former une opinion suivant la qualité de l'affection cardiaque.

Peter, qui a tenu avec tant de brio, la chaire de clinique médicale à la faculté de Paris, avait posé cette formule : fille, pas de mariage ; femme, pas de grossesse : mère, pas d'allaitement. Mais il n'y a pas de doute aujourd'hui, que cette opinion, déjà combattue dans le temps par Jaccoud et Huchard, est beaucoup trop exclusive.

Nous allons tâcher d'élucider cette intéressante question et essayer d'en dégager quelques conclusions pratiques.

Le substantiel et savant article, publié sur ce sujet, dans le *Lyon Médical* par le Dr Chs Vinay, nous sera d'un grand secours, dans cette discussion, où le pour et le contre sont défendus par des autorités médicales.